PAIEMENTS CANADA

CARTE ROUTIÈRE ET PLAN DE HAUT NIVEAU DE L'INDUSTRIE

PROMOUVOIR LA VISION DE L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS CANADIEN

LECTURE D'ACCOMPAGNEMENT
DECEMBRE 2016

payments.ca

VUE D'ENSEMBLE

L'écosystème international des paiements subit des transformations profondes et le Canada doit s'adapter afin de maintenir sa compétitivité. Paiements Canada mène une initiative panindustrielle de modernisation du système de paiements canadien. Notre cheminement est guidé par les besoins des Canadiens, y compris les institutions financières, les entreprises, les gouvernements et les consommateurs. Les besoins ont été identifiés au cours d'un processus collaboratif détaillé visant à élaborer la Vision de l'écosystème des paiements canadien.

La Carte routière et le plan de haut niveau de l'industrie, plus simplement la Carte routière, présente un aperçu de haut niveau de la façon dont Paiements Canada et l'industrie peuvent répondre aux besoins identifiés et moderniser l'écosystème des paiements canadien afin de concrétiser la Vision.

Le présent document offre un aperçu de haut niveau de la Carte routière. La Carte routière est présentée en détail dans le livre blanc de Paiements Canada : « Carte routière et plan de haut niveau de l'industrie ».

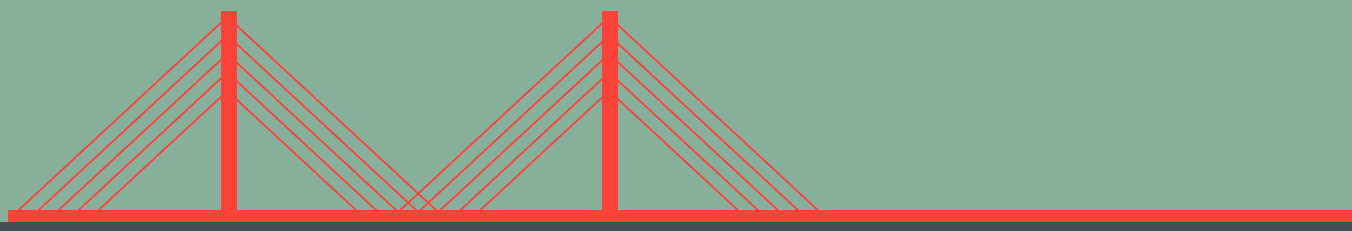

VISION DE L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS CANADIEN

« Un système de paiement moderne, rapide, souple et sécuritaire, favorise l'innovation et renforce la compétitivité du Canada. »

À PROPOS DE PAIEMENTS CANADA

Paiements Canada veille à ce que les opérations financières soient effectuées de façon sécuritaire tous les jours au Canada. Nous soutenons le système financier et l'économie du Canada en possédant et en exploitant l'infrastructure de compensation et de règlement des paiements au Canada, y compris les systèmes, les règles, les règlements et les normes qui y sont associés. En 2015, Paiements Canada a effectué la compensation et le règlement de paiements de près de 50 billions de dollars, soit 197 milliards de dollars chaque jour ouvrable. Cette somme couvre un large éventail de paiements effectués par les Canadiens et les entreprises au moyen d'opérations interbancaires, comme les opérations par carte de débit, les débits préautorisés, les dépôts directs, les paiements de factures, les virements électroniques et les chèques.

CRÉATION DE LA CARTE ROUTIÈRE

Pour créer la Carte routière, Paiements Canada a tenu compte des différents facteurs qui joueront un rôle déterminant pour répondre aux besoins définis dans la Vision.

1

Nous avons recueilli des renseignements, des idées et des connaissances

Depuis le milieu de 2015, Paiements Canada collabore de façon étroite avec les participants et les intervenants des systèmes et mène des consultations auprès d'organisations dans l'ensemble de l'écosystème des paiements.

2

Nous avons défini le système de paiement moderne canadien

Nous avons identifié les besoins des utilisateurs dans l'écosystème des paiements et adopté une vision directrice pour répondre à ces besoins.

La Vision est disponible sur notre site à paiements.ca.

3

Nous avons tenu compte du contexte international

Partout dans le monde, les nations modernisent leurs systèmes de paiement, ce qui a d'importantes incidences sur le Canada et sur son initiative de modernisation des paiements.

4

Nous avons étudié les exigences de nos organismes de réglementation

Les exigences de la Banque du Canada, à titre d'organisme de réglementation et de participant direct aux principaux systèmes de Paiements Canada, jouent un rôle déterminant dans la réussite de la modernisation et de l'harmonisation avec les normes mondiales.
Les exigences du ministère des Finances, qui visent à assurer la sécurité, la qualité et l'efficacité des paiements, sont elles aussi importantes.

5

Nous avons évalué l'état actuel du système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et nos besoins opérationnels

Étant donné que le STPGV est l'infrastructure finale pour la compensation et le règlement des paiements au Canada, il s'agit d'un élément crucial dont il faut tenir compte dans la modernisation.
Lors de l'évaluation, nous avons cerné le besoin de remplacer le STPGV par une technologie et une fonctionnalité plus modernes.
Le remplacement doit avoir lieu avant d'apporter des modifications importantes au système de détail.

6

Nous avons exploré les solutions possibles offertes sur le marché pour un système de règlement de base

Par le biais de processus officiels et non officiels, nous avons recensé la capacité du marché de fournir des systèmes et des services de paiement qui répondent aux exigences et à la Vision de la modernisation.

7

Nous avons évalué la technologie du grand livre distribué

La technologie du grand livre distribué a probablement un avenir au sein du système de paiement canadien modernisé, mais elle n'est pas encore prête à être adoptée. Afin de suivre le rythme de cette technologie et d'autres technologies récentes, le système de paiement canadien moderne doit être en mesure de continuellement s'adapter aux innovations.

QU'EST-CE QUI SE PASSE AILLEURS DANS LE MONDE?

CONTEXTE INTERNATIONAL	CANADA
La plupart des autres gouvernements ont établi des fonds à disposition en temps quasi réel pour les opérations de détail de plus grande valeur.	Certains participants aux marchés déjà actifs sont en mesure d'offrir les paiements en temps réel dans certains cas, mais pas dans tous les cas.
Dans les systèmes de détail, la compensation et le règlement sont plus fréquents, ce qui limite davantage les risques liés à la liquidité et au crédit. La plupart des pays ont des systèmes différés avec irrévocabilité du règlement. Ces systèmes fonctionnent en parallèle avec les nouveaux systèmes de paiement de détail « accéléré » et continuent de voir une croissance du volume d'opérations.	La catégorie du transfert automatisé de fonds (TAF) actuelle dans le système de paiements de détail du Canada (SACR) sera exploitée, pour un certain temps, en parallèle avec les nouvelles offres avec en plus un règlement intraquotidien.
De nombreux gouvernements ont plusieurs systèmes de détail, qui sont interopérables avec leur système de paiements de grande valeur. La norme des messages ISO 20022 peut faciliter l'interopérabilité entre les systèmes.	On s'attend à ce que de nombreux systèmes soient maintenus au Canada et que la norme des messages ISO 20022 soit partie intégrante de la modernisation globale des paiements.
L'intégration avec les nouveaux systèmes de paiement « accéléré » demande souvent des modifications aux systèmes de règlement de base déjà en place.	Des changements semblables seront nécessaires pour faciliter l'interopérabilité entre les systèmes existants et les nouveaux systèmes.
Les systèmes de paiement de grande valeur ajoutent des contrôles plus rigoureux et de nouveaux mécanismes d'économie de liquidité pour accélérer les opérations, tout en diminuant les risques et les coûts collatéraux.	On pourrait utiliser ces caractéristiques au Canada pour améliorer l'efficacité, réduire les risques et satisfaire aux normes internationales.
De nombreux gouvernements sont soumis à des objectifs explicites de politiques publiques d'accroître l'accès direct à l'échange, à la compensation et/ou au règlement.	Les approches qui répondent le mieux aux besoins de l'utilisateur sont envisagées.
De nouvelles fonctions et nouveaux services sont essentiellement mis en œuvre au moyen d'architectures centralisées.	Une architecture centralisée favorise l'efficacité, l'innovation, l'accès, la gestion des risques et l'interopérabilité.

INNITIATIVES DE LA CARTE ROUTIÈRE

La Carte routière et le plan de haut niveau de la Modernisation s'attardent sur la façon dont Paiements Canada et l'industrie peuvent commencer à concrétiser la Vision par le biais de cinq grands piliers. Ensemble, tous ces changements représentent un premier pas audacieux vers la modernisation du système de paiements au Canada.

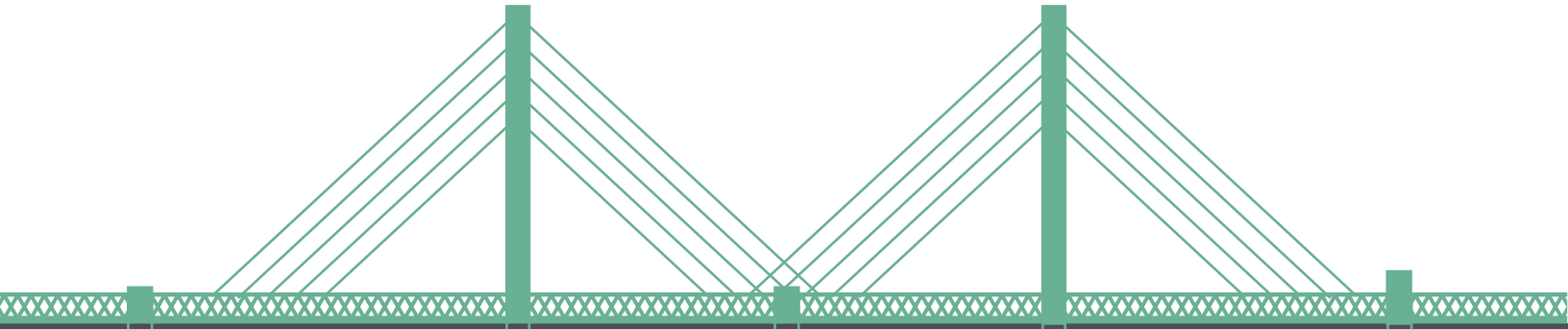

1. CONCEVOIR UN NOUVEAU SYSTÈME DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT DE BASE

Le remplacement du système de compensation et de règlement de base actuel doit être notre priorité en raison de son importance primordiale pour le système de paiement du Canada. Bien que le rendement de la plateforme du STPGV actuelle demeure bon, il s'agit d'une technologie vieillissante qui ne sera pas en mesure de s'adapter aux changements importants qui doivent être apportés pour soutenir l'évolution d'autres systèmes de paiement, dont la technologie du grand livre distribué, et pour répondre aux exigences réglementaires.

2. ÉTABLIR LES CAPACITÉS DE TEMPS RÉEL

Un système toujours disponible capable de transmettre des fonds en moins de 60 secondes, le Rail en temps réel, pourra répondre aux besoins identifiés dans la Vision, notamment la compensation en temps réel, les renseignements riches sur les versements par ISO 20022, de même que des fonctionnalités étendues pour mieux servir les consommateurs, les petites et moyennes entreprises.

3. AMÉLIORER LE TRANSFERT AUTOMATISÉ DE FONDS

Les paiements TAF (transfert automatisé de fonds) en différé continueront de fonctionner en parallèle avec tout nouveau système de temps réel. Les paiements TAF en différé devraient passer à la norme ISO 20022 au cours de la deuxième phase des travaux d'ici la fin de 2019.

4. RÉALISER L'HARMONISATION AVEC LES NORMES RÉGLEMENTAIRES MONDIALES

Afin de répondre aux normes applicables à un système de paiement important, des modifications doivent être apportées au système de détail (SACR) actuel dans un proche avenir, ce qui comprend le lancement d'un fonds de garantie statique. Les autres exigences seront satisfaites par la concrétisation des autres piliers, y compris la mise en place d'un nouveau système de compensation et de règlement de base.

5. MODERNISER LE CADRE DE RÈGLEMENTS

Un ensemble de règles modernes pour les paiements de détail et de grande valeur devra être créé afin que nos règles puissent demeurer pertinentes et refléter les pratiques actuelles du marché. L'équilibre approprié entre souplesse et conformité favorisera la compétitivité et l'innovation.

CALENDRIER DE LA CARTE ROUTIÈRE

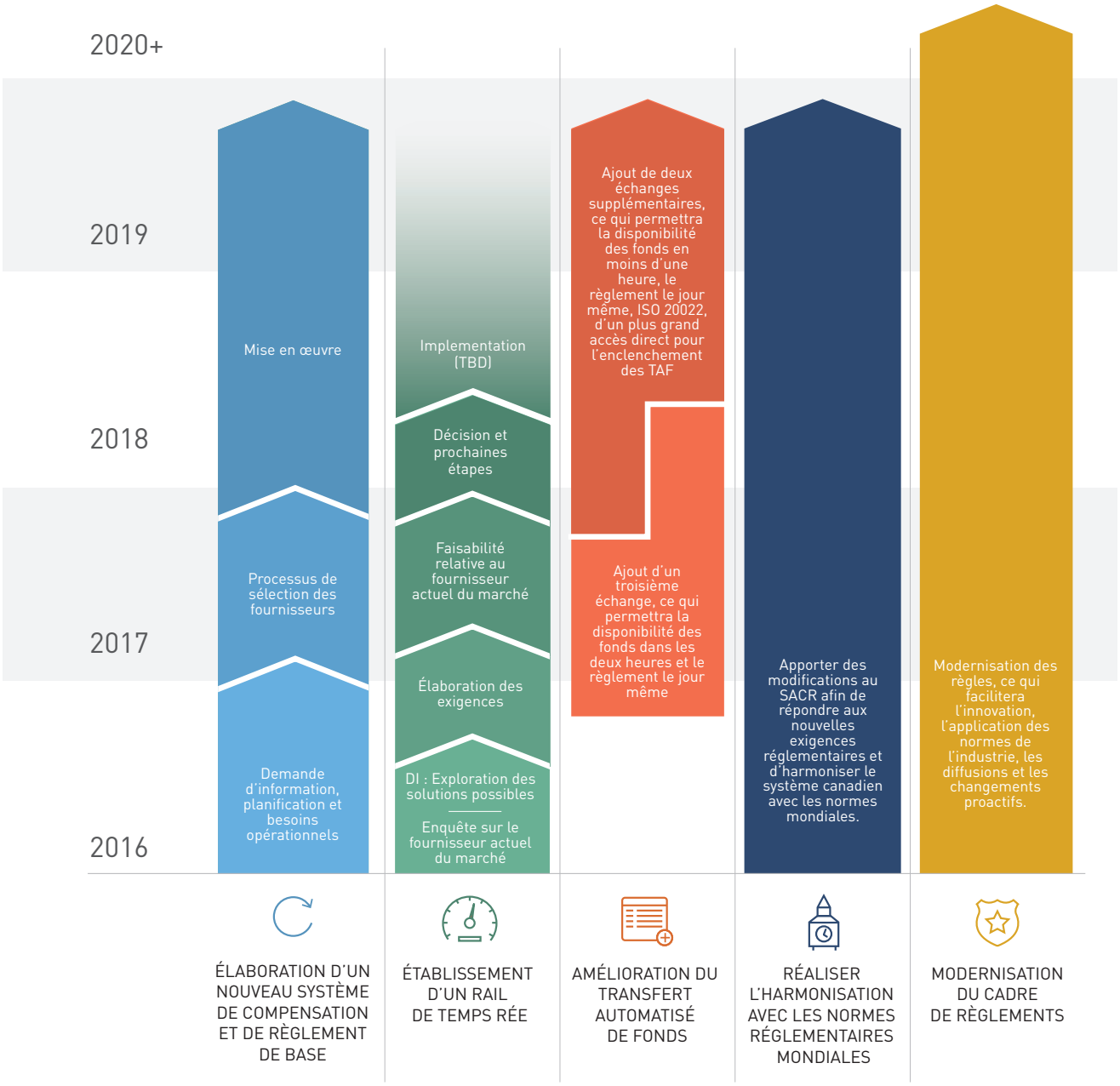

COMMENT LA CARTE ROUTIÈRE PERMET-ELLE DE CONCRÉTISER LA VISION

Options de paiement rapide

Le lancement du rail de temps réel offrira une plateforme pour concevoir des services superposés et offrir des paiements plus rapides. Comme c'est le cas pour d'autres gouvernements, les TAF demeureront en fonction, seront plus rapides et offriront de nouvelles fenêtres d'échange.

Paiements riches en données

La norme ISO 20022 sera un élément déterminant pour tous les systèmes nouveaux ou améliorés. Nous collaborerons avec nos homologues internationaux pour promouvoir l'harmonisation avec la norme ISO 20022. Les paiements comprendront la valeur et les renseignements pertinents qui aideront à améliorer l'efficacité et à réduire le rapprochement manuel.

Transparence des opérations

La capacité d'informer les payeurs et les bénéficiaires à différentes étapes d'une opération de paiement sera disponible, comme au moment de la libération des fonds. La fonctionnalité sera intégrée au rail de temps réel et, plus tard, sera également envisagée pour les TAF et les opérations de grande valeur.

Paiements plus faciles

Les bases de données mandataires jouent un rôle important pour rendre les paiements plus faciles. Les bases de données mandataires peuvent être intégrées à l'infrastructure de base du rail de temps réel, ou un service superposé sera créé pour permettre à l'industrie d'offrir cette fonctionnalité. Ultimement, les bases de données mandataires devraient être disponibles pour l'ensemble des produits de paiement, permettant aux utilisateurs d'utiliser une adresse de courriel ou d'autres identifiants comme méthode simplifiée pour adresser les paiements.

Commodité transfrontalièret

À plus long terme, un élément essentiel de la modernisation consistera à collaborer avec les fournisseurs de système aux États-Unis et ailleurs dans le monde pour gérer les enjeux techniques et juridiques liés aux paiements transfrontaliers avec moins de friction.

Surveillance à base d'activité

Paiements Canada collabore avec les institutions financières participantes, les organismes de réglementation et d'autres entités gouvernementales pour assurer une surveillance adéquate axée sur les activités au soutien d'un système sécuritaire et équitable.

Accès ouvert et à base de risques

Les institutions financières auront toutes la possibilité de se relier au système de règlement de base pourvu que les exigences relatives aux risques soient respectées. Nous examinons les options d'accès pour un écosystème des paiements plus vaste.

Plateforme pour l'innovation

Le nouveau système de compensation et de règlement de base sera plus souple et sera doté d'API. Le système de temps réel favorisera la création de nouveaux produits efficaces destinés à l'utilisateur final.

« Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous ne devons pas perdre de vue les autres initiatives de modernisation. À une étape subséquente de la modernisation, nous nous consacrerons davantage aux paiements transfrontaliers et répondrons à la nécessité de mettre en œuvre une base de données mandataire pour l'ensemble des produits de paiement. Cette approche devrait orienter nos décisions liées à la conception pour les initiatives actuelles au cours des prochaines années. »

— JAN PILBAUER

directeur général, Modernisation, et
Directeur général, Modernisation, et
dirigeant principal de l'information

PAIEMENTS
CANADA

PAIEMENTS CANADA

Constitution Square, Tower II
350 Albert, Suite 800
Ottawa, ON K1R 1A4

T 613.238.4173
F 613.233.3385
consultation@payments.ca